

Commune de Chaouilley

6, Grande Rue

54330 Chaouilley

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil treize et le 3 avril à vingt heures trente, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de Chaouilley, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Éric PERROTEZ, Maire de la Commune.

Étaient présents : Pascale CHONÉ, Jacques COLIN, Patrick HALGUE, Alexandre NOËL, Éric PERROTEZ, David RABUEL, Nicolas VALANCE, Jean-Bernard VOGIEN.

Excusé : Guy NAJOTTE, pouvoir à Éric PERROTEZ,

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20 h 45 mn.

Secrétaire de séance élu : NOËL Alexandre

en présence de M.T. CREPIN-NICOLAS, secrétaire de mairie

17/13

Comptes Administratifs et comptes de gestions 2012 Budget commune et assainissement Présentés par David RABUEL

1) Le Conseil Municipal donne acte de la présentation faite du compte administratif du budget assainissement, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0,00	11 543,99	0,00	3 193,23
Opérations de l'exercice	0,00	1 496,86	2 489,80	2 793,81
Totaux	0,00	13 040,85	2 489,80	5 989,04
Résultats de clôture	0,00	13 040,85	0,00	3 499,24

2) Le Conseil Municipal donne acte de la présentation faite du compte administratif du budget Commune, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédent
Résultats reportés		27 299,00	0,00	50 590,40
Opérations de l'exercice	42 371,71	14 895,60	68 411,06	85 227,20
Restes à réaliser	5 866,38	3 260,00		
Totaux	48 238,09	45 454,60	68 411,06	135 817,60
Résultats de clôture	2 783,49		0,00	67 406,54

3) Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications des comptes de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

4) Vote à l'unanimité pour les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

18/13

Affectation des résultats 2012 : Budgets assainissement et commune

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Éric PERROTEZ, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2012 budget assainissement, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2012, constatant que le compte administratif de l'exercice 2012 présente les résultats suivants

Fonctionnement : excédent 3 499,24 €

Investissement : excédent 13 040,85 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération

Conseillers élus : 9 – Conseillers présents : 8 - Conseillers votants : 9

Sauf pour DCM 17/13 : 7 présents, 7 votants

Conseillers convoqués le 29 mars 2013 / Date d'affichage le 5 avril 2013

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification le 5 avril 2013

Commune de Chaouilley

6, Grande Rue

54330 Chaouilley

d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

- Décide d'affecter le résultat comme suit :
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) 3 499,24 €
Nombre de suffrages exprimés : 9 Votes : Pour : 9.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2012 budget commune, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2012, constatant que le compte administratif de l'exercice 2012 présente les résultats suivants :

Fonctionnement : excédent 67 406,54 €

Investissement : déficit 177,11 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Décide d'affecter le résultat comme suit :

- Décide d'affecter le résultat comme suit :
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) 64 623,05 €
Affectation en réserves (compte 1068) 2783,49 €
Nombre de suffrages exprimés : 9 Votes : Pour : 9

19/13

Budgets primitifs assainissement et commune

Budget assainissement

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0,00	13 040,85	0,00	3 499,24	0,00	16 540,09
Opérations de l'exercice	15 540,85	2 500,00	6 465,99	2 966,75	22 006,84	5 466,75
Totaux	15 540,85	15 540,85	6 465,99	6 465,99	22 006,84	22 006,84

Nombre de suffrages exprimés : 9 Votes : Pour : 9

Budget commune

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédent
Résultats reportés	177,11			64 623,05	177,11	64 623,05
Opérations de l'exercice	58 139,00	60 922,49	139 915,05	75 292,00	198 054,05	136 214,49
Restes à réaliser	5 866,38	3 260,00			5 866,38	3 260,00
Totaux	64 182,49	64 182,49	139 915,05	139 915,05	204 097,54	204 097,54

Nombre de suffrages exprimés : 9 Votes : Pour : 9

20/13

Questions diverses

Haras Nationaux : Lieux de détention à Chaouilley

Le Maire informe qu'il a été reçu en mairie, émanant des Haras Nationaux, une demande de

Conseillers élus : 9 – Conseillers présents : 8 - Conseillers votants : 9

Sauf pour DCM 17/13 : 7 présents, 7 votants

Conseillers convoqués le 29 mars 2013 / Date d'affichage le 5 avril 2013

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification le 5 avril 2013

Commune de Chaouilley

6, Grande Rue

54330 Chaouilley

déclaration des équidés détenus sur le territoire de la commune.

Un exemplaire de la notice utile pour cette déclaration sera donné à chaque propriétaire de chevaux sur Chaouilley.

Information sur les plantations

La haie prévue le long du terrain de jeux est plantée. La garantie court jusqu'en juin 2013. Il reste 5 arbustes à planter. L'ensemble du Conseil donne son accord pour les planter le long du mur de l'église, côté Grand' place. Les plantations seront éloignées de 50 cm du mur afin d'éviter de l'endommager et une bande de calcaire sera créée pour protéger le mur.

Travaux à prévoir pour 2014

Tout d'abord, la question est posée au conseil de remettre au programme 2014 les travaux sur les chemins, ajournés en 2012, à savoir le chemin du Breuil et le chemin du Grand Closel. Mrs Vogien, Noël et Colin sont chargés de fournir au conseil un devis afin de décider de les programmer ou non pour le prochain budget.

D'autre part, dans le cadre de l'ATESAT, il a été demandé à la DDT une estimation du coût pour la reprise des usoirs, à savoir : placette de l'Église, rue de la Colline et contour de la placette des Tilleuls, Grand' place côté lavoir.

Le Conseil propose d'envisager ces travaux en 2014 en y ajoutant certains points noirs (une partie de la rue de l'Église, notamment). L'étude technique et financière de ce projet sera donc poursuivie cette année.

Communauté de Communes du Pays du Saintois : déneigement 2013

La Communauté de Communes nous propose de prendre rendez-vous avec Monsieur Francis HAYE, en charge du dossier, afin de lui signaler les problèmes rencontrés lors de l'hiver 2012-2013, pour le déneigement des voiries non traitées par l'UDAM, prises en charge par la Communauté de Communes.

Communauté de Communes du Pays du Saintois : état des finances

Un compte-rendu est donné aux membres du Conseil sur l'état des finances de la Communauté de Communes du Saintois, arrêté au 31/12/2012.

Sur le budget général : excédent d'environ 450 000 € dû au blocage des budgets depuis 2009 et sur le budget annexe des O.M : la dette s'élève à environ 540 000 €. Une solution est recherchée pour permettre d'utiliser l'excédent du budget général pour diminuer le déficit du budget OM.

PAVE

Il est proposé aux habitants, qui désirent l'intégrer, une réunion avec un agent de la DDT. Cette réunion aura lieu vendredi 12 avril à 18 h, salle du Grenier.

Projet de construction d'une habitation sur Chaouilley

Il a été porté à la connaissance du Maire un projet de maison cube, en bois, sur un terrain situé à l'écart de Villars.

Un CU b sera déposé en mairie avec une notice décrivant le projet.

La carte communale créée en 2005 donne des recommandations sur les constructions ou rénovations concernées mais ne permet pas de refuser un projet cohérent dans la zone constructible. Le conseil étudiera le projet lorsque le CU b reviendra en mairie.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h 30 mn.

Fait les jours, mois et ans susnommés

Le Maire, Éric PERROTEZ

Conseillers élus : 9 – Conseillers présents : 8 - Conseillers votants : 9

Sauf pour DCM 17/13 : 7 présents, 7 votants

Conseillers convoqués le 29 mars 2013 / Date d'affichage le 5 avril 2013

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification le 5 avril 2013